

### Message du président

Enfin, le printemps est à nos portes. Je vous suppose tous heureux d'en avoir fini avec la neige, la glace, les poudreries. Vous avez déjà sans doute remisé, avec grand soulagement, cache-nez, manteaux épais, mitaines, etc.

Tous, nous semblons envahis par un souffle de renouveau et de joie de vivre. Je vous imagine déjà gambadant en vêtements d'été sur des trottoirs enfin réapparus ou sur des terrains de golf qui ont retrouvé leur verdure. Quelle joie nous aurons de retrouver notre saison estivale!

L'hiver qui se termine ne nous a toutefois pas mis en état d'hibernation et d'inactivité. Si un certain nombre de nos membres descendent vers le sud se prélasser au soleil pour des séjours plus ou moins prolongés, d'autres «gardent le fort», comme on dit couramment. Ainsi, concernant le **Regroupement des Associations de retraités du Mouvement Desjardins**, dont je vous ai déjà entretenus, deux dossiers importants font actuellement l'objet de négociations avec l'A.V.D.

En premier lieu, le Regroupement s'est penché sérieusement sur la situation financière de plusieurs retraités vivant sur le seuil de la pauvreté. Le président, M. Gérard Cormier, a entrepris des pourparlers avec des personnes-ressources et s'attend à pouvoir nous fournir des informations sur cette question dans un prochain avenir.

Le Regroupement suit également de très près la mise en application d'un programme de retraites anticipées. En novembre dernier, le Conseil d'administration de la Confédération consentait en effet un investissement en vue de la mise sur pied

d'un tel programme de retraites anticipées, pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 1996 et le 31 décembre 1998. Les surplus du régime sont estimés à plus de 100 millions de dollars, pour la présente année et une partie de ces surplus doit être affectée au financement du programme de retraites anticipées.

Par ailleurs, des négociations sont en cours entre la Confédération, qui est responsable de la gestion du fonds, et des représentants des retraités pour obtenir que les retraités actuels puissent bénéficier, en toute équité pour l'ensemble des intéressés, d'une partie des surplus du régime. Ce dossier est actuellement à l'étude au Comité du CRAC ainsi qu'au niveau du Conseil de la Confédération. Vous serez informés des décisions qui y seront prises dès qu'elles nous parviendront.

Pour ce qui regarde directement notre propre Association, j'ai été informé que quelques membres n'ont pas encore renouvelé leur cotisation. La lecture de ce qui précède vous prouve, une fois de plus, que **l'Union fait la Force**, comme l'ont dit et répété bien d'autres avant moi. Chaque retraité, seul dans son coin, ne possède qu'un pouvoir insignifiant, autant dire nul. Mais le grand nombre, comme en coopération, possède une force incomparablement supérieure. Notre Association, depuis qu'elle existe, en a fait amplement la preuve et maintenant qu'elle s'appuie sur le Regroupement de toutes les associations de retraités du Mouvement, nulle instance ne peut l'ignorer. Je vous encourage donc à continuer de soutenir votre Association. Elle n'a pas la prétention d'être un club de l'Âge d'Or: elle ambitionne de maintenir des liens d'amitié et de solidarité entre les retraités et le Mouvement ainsi qu'entre les retraités eux-mêmes: le *Bulletin* que vous avez entre les mains et qui semble apprécié de tous, le déjeuner annuel des membres, les activités

culturelles, les voyages touristiques, les rencontres sociales, les brunches des dimanches midi, les rencontres organisées dans certains secteurs, les réunions informelles au Salon des Bâisseurs, les visites industrielles, etc. réalisent ce premier objectif. Mais l'Association vise aussi et surtout à défendre les intérêts de tous les retraités, tant ceux de la F.M.O. et de ses caisses affiliées que ceux de tout le Mouvement Desjardins. Bien que fondée depuis peu d'années, l'Association a à son actif des réalisations dont profitent l'ensemble des retraités.

Je vous annonce enfin que la prochaine assemblée générale annuelle de notre Association se tiendra le mercredi 8 mai prochain, à 14 h, au Salon des Bâisseurs du Complexe Desjardins. Je vous invite donc à inscrire dès maintenant cette date à votre agenda, pour que la participation soit nombreuse et que tous les secteurs de la Fédération y soient représentés, comme par les années précédentes.

Veillez accepter, chers membres, mes salutations les meilleures.

Jean-Paul Nadeau,  
PRÉSIDENT

### Chos du Salon des bâtisseurs

#### Le brunch du 11 février

Le 11 février dernier, quelque trente-deux membres de l'Association des retraités se rencontraient pour un déjeuner matinal. Quelques flocons de neige et le froid de notre hiver québécois n'avaient pas empêché jeunes et moins jeunes retraités d'être fidèles au rendez-vous, cette fois chez la **Mère Tucker**, sur Côte-de-Liesse, à Ville Saint-Laurent. L'atmosphère était chaleureuse, la nourriture bonne et chacun pre-

naît plaisir à aller d'un îlot à l'autre pour remplir son assiette, tout en profitant de ces déplacements pour saluer une connaissance ou lui raconter une bonne blague. Les invités ont particulièrement apprécié ces retrouvailles dans le salon mis à leur disposition, qui leur permettait de communiquer et de s'amuser sans craindre d'importuner les autres clients. Nouveaux membres de l'Association et anciens qui n'avez pas encore eu l'occasion de participer à ces rendez-vous du dimanche matin, laissez-vous tenter et venez festoyer avec nous au prochain «Brunch», tout en fraternisant dans la bonne humeur et une chaleureuse ambiance.

### Croisière et souper dansant dans le port de Montréal

Ceux et celles qui ont participé à cette activité, l'an dernier, en ont conservé un excellent souvenir. Comme la meilleure publicité, c'est bien connu, est celle du «bouche à oreille», Marcel Lemay n'a pas eu de problème à recruter son monde pour renouveler l'expérience, cette année. Soixante-dix personnes avaient dès le 30 janvier, retenu leurs places pour cette croisière du dimanche, 30 juin prochain. Nous en avons fait écho dans ces pages, l'an dernier et l'on se souviendra que cette croisière dans le Port de Montréal réserve des moments inoubliables, surtout s'il fait beau temps... Son point culminant, si l'on peut dire, après trois heures d'une navigation qui nous mène jusqu'à la hauteur de Varennes, est l'escale à proximité de La Ronde, où se déroulent les feux d'artifices de l'International Benson & Hedges, et du pont de ce bateau-croisière on peut admirer les feux comme si on les dirigeait, mais on peut aussi entendre les Ho! et les Ha! d'admiration d'une foule enthousiaste.

### L'assemblée générale annuelle

Ainsi que vous avez pu le lire dans le Message du Président, l'assemblée générale annuelle de notre Association a été fixée au mercredi 8 mai prochain. Elle se tiendra, comme l'an dernier, dans le Salon des Bâtisseurs du Complexe Desjardins. Les administrateurs dont le terme arrive à échéance en 1996 sont les suivants: Mme Jeannette Ducharme (secteur Centre de Montréal), Jean-Paul Nadeau (F.M.O.), Gérard Marotte (secteur Est de Montréal), Lise Brunet (secteur Vieux Forts), Jean-Guy Gascon (secteur Nord de Montréal) et Roland Bernard (secteur Outaouais).

### Les rencontres du mercredi

Le Salon des Bâtisseurs est toujours un accueillant lieu de rencontres, en tout temps, pour plusieurs retraités, les mercredi après-midi tout particulièrement. Les nouveaux retraités doivent savoir qu'ils sont les

bienvenus pour y venir jouer au billard, aux cartes ou tout simplement pour y placoter avec d'anciens collègues.



De gauche à droite: Jean Audet, J.-P. Joly, Laurent Thibodeau, Jacques Dufresne

### Quelques chiffres, une invitation et des félicitations

Au moment d'aller sous presse, Marcel Beauchemin nous communique que 455 membres sur un total espéré de 670 ont à ce jour renouvelé leur cotisation à l'Association pour l'année 1996. Le courrier apporte régulièrement des chèques de retardataires. Que ceux et celles qui auraient oublié ou qui auraient perdu leur avis de renouvellement considèrent cet alinéa comme une invitation à poser un beau geste de solidarité. Par ailleurs, nous tenons à féliciter les caisses populaires affiliées, de plus en plus nombreuses, qui déposent dans la corbeille de cadeaux à leurs nouveaux retraités, le montant de la première cotisation à notre Association.

### Attention les «Baby Boomers» arrivent...

Depuis le début de la présente année, les journaux nous ont prévenus: la première vague des «Baby Boomers» atteint la cinquantaine en 1996 et se joint donc au club de l'Âge d'Or, puisque la Société nous classe dans la catégorie des «vieux» dès qu'on touche les cinquante ans...

Les «Boomers», comme les appellent les Américains, sont nés entre 1946 et 1964. Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, les soldats rentrés au pays et les autres jeunes qui pénétraient sur le marché du travail ignoraient la signification du mot «chômage» et ne connaissaient pas la déprime. Le travail était abondant, sans doute parce que les taxes et les impôts étaient réduits au minimum, le climat était à l'optimisme, on s'épousait, on ambitionnait d'avoir rapidement sa maison qu'on peuplait de quelques enfants... C'est durant cette vingtaine d'années qu'est survenu cet accroissement de population aujourd'hui désigné par le terme de «Baby Boomers».

Ils représentent actuellement environ un tiers de la population et lorsqu'ils auront tous

atteint la cinquantaine et la soixantaine, dans une vingtaine d'années, ces hommes et ces femmes contrôleront toutes les institutions du pays et les auront pénétrées de leurs idées et de leurs habitudes de vie comme ils ont fait depuis trente ans. Pour l'instant, il faut simplement noter, comme le font les observateurs, que les «Boomers» font leur entrée dans le domaine de leurs parents. La dernière fois que cette confrontation s'est produite, à la fin des années 1960, alors que la première vague des «Boomers» pénétrait dans le monde des adultes, le conflit des générations n'avait rien de drôle: rappelons-nous la montée de la contestation politique, scolaire, sans parler du rejet de l'autorité parentale. Rappelons-nous l'apparition de la consommation des drogues, la révolution sexuelle, le rejet des valeurs religieuses et familiales traditionnelles, une musique étrange, des cheveux longs, des idées déroutantes, des hippies, des pacifistes parfois «violents», la remise en question sinon le rejet pur et simple, par ces «jeunes», de tout ce que vénéraient leurs parents...

Une trentaine d'années plus tard, le choc des générations s'affrontant sur le terrain de l'âge d'Or sera sans doute moins rude. D'une part, les aînés ont pour la plupart évolué, sous l'influence de plusieurs facteurs. Les octogénaires deviennent de plus en plus nombreux et demeurent très souvent plus alertes de corps et d'esprit que ne l'étaient les vieillards de jadis. Beaucoup des anciens ont perdu les illusions et les convictions qui les animaient au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Ils ont été influencés plus ou moins par les idées de leurs enfants, les «Boomers», mais également par les changements qui se sont produits dans les institutions elles-mêmes: les Gouvernements, l'Église, l'Éducation, les Loisirs, l'Argent, etc. En conséquence, ils sont portés à considérer avec plus d'indulgence que jadis les idées et les comportements de leurs enfants devenus quinquagénaires.

Ces derniers ont également changé. Plusieurs des hippies d'il y a trente ans ne roulent maintenant qu'en BMW et ne fréquentent que des endroits sélects. Ils demeurent cependant profondément individualistes (*ME generation*, comme disent les Américains), n'acceptent que difficilement les structures et paraissent toujours se comporter en adolescents attardés. De là leur tendance à s'imaginer qu'ils ont tout inventé et que rien ne s'est fait avant eux.

Il sera donc intéressant, au cours des prochaines années, de surveiller comment se fera le choc des générations, à mesure que les «Boomers» se frôteront à leurs parents, qu'ils ont si féroceement combattus il y a trente ans.

L.B.

## Entrevue

Cette entrevue s'est déroulée dans le décor paisible et feutré du Salon des Bâtisseurs, au Complexe Desjardins. Notre interlocuteur prenait visiblement plaisir à évoquer les années, presque un quart de siècle, au



M<sup>e</sup> Pierre Robinson

cours desquelles il a été quotidiennement en contact avec les directeurs des caisses affiliées à l'Union régionale de Montréal, qui devait par la suite devenir la Fédération des caisses populaires de Montréal et de l'Ouest-du-Québec. Il n'en conserve que d'excellents souvenirs et l'on en devine aisément la raison : il a exercé une profession qu'il aimait auprès de « clients » qui lui en étaient infiniment reconnaissants. Il leur fournissait en effet des avis juridiques qui les tiraient souvent d'embarras ou il leur expliquait clairement des points de la Loi qui leur faisaient problème.

M<sup>e</sup> Pierre Robinson n'est pas peu fier de dire qu'il a été le premier avocat engagé à plein temps au service des caisses populaires. C'est en effet après son arrivée à l'Union régionale de Montréal que la Fédération, (comme on appelait alors le siège social du Mouvement, à Lévis) et d'autres Unions régionales ont progressivement intégré des avocats à leur personnel à plein temps et des services juridiques dans leurs structures organisationnelles. À l'automne 1966, il était donc choisi à titre de conseiller juridique par le Conseil d'administration de l'Union régionale présidé par le regretté Émile Girardin, avec qui il établira rapidement une étroite collaboration. Il abordait cette nouvelle fonction avec une solide expérience d'une quinzaine d'années dans la pratique générale du droit au cours desquelles il avait été amené à fréquenter à peu près toutes les avenues de la profession si l'on excepte le droit criminel. Il a vu dans l'offre que lui faisait M. Girardin un intéressant défi à relever, coïncidant avec le développement rapide que connaissaient alors les caisses populaires. En plus de collaborer à cette croissance, il aspirait à orienter sa pratique du droit d'une façon plus pointue et il lui plaisait de se spécialiser dans les questions corporatives, financières et coopératives qui l'avaient toujours intéressé dans le passé.

Au moment de son engagement, le rôle qu'on lui avait assigné consistait à apporter un support légal tant à l'Union régionale

qu'à ses caisses affiliées. À ce service auprès d'une « clientèle » choisie s'ajoutèrent d'autres tâches, au fil des années. Le poste de conseiller juridique se transformera en celui de directeur du contentieux et au moment de sa retraite, M<sup>e</sup> Robinson était vice-président, Affaires juridiques et il était assisté d'autres avocats.

M<sup>e</sup> Robinson raconte volontiers comment il fut chargé, en 1970, des questions légales relatives à la mise en place de la Fondation Émile-Girardin, qui devint par la suite la Fondation Girardin-Vaillancourt avant d'être baptisée Fondation Desjardins. Les plus anciens se souviendront qu'Émile Girardin, alors président de l'Union régionale de Montréal, avait réussi à convaincre son Conseil d'administration de se lancer dans la fondation d'une caisse populaire sur le terrain de l'Expo '67. « Si nous y perdons des sous, soutenait-il, ils auront servi à nous donner une excellente publicité et une visibilité incomparable ». Or, au lendemain de cette inoubliable Expo '67, non seulement la Caisse populaire de Terre des Hommes, en fermant ses portes, n'avait pas fait de déficit, mais elle enregistrait des trop-perçus de quelque 400 000 \$ qu'il était bien difficile de distribuer en ristournes... On décida alors de verser cette somme dans une Fondation qui distribuerait des bourses d'études aux niveaux universitaires. Après avoir obtenu la charte et en avoir rédigé les règlements, M<sup>e</sup> Robinson occupa durant onze ans le poste de secrétaire-trésorier de la Fondation et en assura le fonctionnement journalier, en plus de sa fonction de conseiller juridique.

Il a collaboré avec trois présidents : Émile Girardin, Gaudiose Hamelin et Guy Bernier. Depuis son engagement jusqu'en 1980, il s'est vu confier la charge de secrétaire-adjoint du Conseil d'administration et du Comité exécutif de l'Union régionale de Montréal. Il a également été le secrétaire et le conseiller juridique aux assemblées générales annuelles de l'Union régionale. C'était à la belle époque où ces assemblées duraient deux jours ! Les dirigeants des caisses populaires, conscients de leurs responsabilités coopératives, multipliaient les interventions parfois fracassantes, proposaient et discutaient des modifications aux règlements, sollicitaient fréquemment les avis du conseiller juridique. L'Union régionale n'étant pas encore divisée en secteurs géographiques, les élections des administrateurs se déroulaient sur place : il y avait de petites mais parfois passionnées campagnes électorales ; on procédait aux votes secrets et il arrivait même que l'un ou l'autre exigeât le recomptage... Enfin, comme pour meubler ses loisirs, M<sup>e</sup> Robinson a écrit, dans *L'Entre-gens* et d'autres publications, de nombreux articles sur des questions juridiques.

En 1988, après 22 ans de service à la Fédération, le vice-président, Affaires juridiques décidait de prendre sa retraite, mais ce n'était pas pour vivre dans une oisiveté qu'il n'avait jamais connue. Natif d'Outremont où il a grandi, où son père exerçait la profession de pharmacien et où il a résidé la majeure partie de sa vie, Pierre Robinson a fait ses études classiques au Collège Brébeuf avant de s'inscrire à la Faculté de Droit de l'Université de Montréal. Au nombre de ses confrères de classe, à cet illustre collège où ont également étudié les P.-É. Trudeau, les Robert Bourrassa et tant d'autres célébrités, Pierre Robinson comptait Jean Coutu, le pharmacien bien connu, Raymond Daveluy, le célèbre organiste de l'Oratoire Saint-Joseph et un ancien président de la Société Radio-Canada, Laurent Picard. Sa formation classique, sa curiosité intellectuelle autant que sa préparation académique lui ont ouvert les chemins du savoir et de la culture. Grand lecteur, il fréquentait également, en compagnie de son épouse Lucie, les musées, le théâtre, l'opéra et ils sont tous deux amateurs de voyages. La retraite ne devait surtout pas lui faire mettre aux oubliettes l'exercice d'une profession qu'il aime et dans laquelle il a excellé. A peine était-il retraité qu'on le réclamait, à l'automne de 1988, pour collaborer à la fondation de l'Association des Retraités de la F.M.O., en compagnie de Gérard Marotte. Il s'est alors occupé de l'obtention de la charte et de la rédaction des règlements. Il est d'ailleurs toujours disponible lorsque l'Association a besoin d'un conseiller juridique.

En 1991, il était élu membre du Comité de retraite du Mouvement Desjardins à titre de représentant des retraités. Une fois encore, il s'agissait d'une première à l'actif de M<sup>e</sup> Robinson, car avant cette date, les retraités n'étaient ou ne nommaient aucun représentant ou délégué à ce Comité chargé d'administrer le régime de retraite Desjardins, qui regroupe tous les employés et tous les retraités des caisses populaires et des fédérations ainsi que ceux des autres institutions du Mouvement. C'est la nouvelle Loi sur les régimes complémentaires de retraite, en vigueur depuis 1990, qui a permis cette élection, en stipulant que les régimes de retraite devaient être administrés par un Comité devant compter au moins un membre élu par les retraités et un autre élu par les employés actifs. Rappelons ici que ce comité de 12 personnes, dont 10 sont nommés par le Conseil d'administration de la Confédération, représente quelque 35 000 membres dont environ 2 000 retraités. Il administre un fonds dont l'actif dépasse les 2 milliards de dollars.

L.B.

# Souriez

Une dame se présente chez un pépiniériste. « Je veux planter un arbre dans ma cour, dit-elle. Je voudrais qu'il donne de l'ombre, mais qu'il ne s'étende pas trop. Je ne voudrais pas être obligée de ramasser les feuilles tous les automnes. Je voudrais donc un arbre qui ne perde pas ses feuilles mais qu'il ne me cache pas le soleil en hiver... Le pépiniériste se gratte la tête, réfléchit un moment et finit par dire à la dame: « Je crois qu'un bon parasol ferait mieux votre affaire ».

## Bienvenue aux nouveaux membres de l'association

- 763 BÉLANGER, Gérard. Conjoint de Marielle BÉLANGER, retraitée de la C. P. Sainte-Thérèse de Blainville, à titre de membre associé.
- 755 BERNARD, Jacques. Agent, préposé au courrier, retraité de la C. P. de Ville Saint-Laurent.
- 597 BLAIS, Jacques. Directeur, Service conseil, retraité de la C. P. Saint-Thomas-Apôtre.

- 526 BORDUAS, Jean-Paul. Analyste, vente et titrisation, retraité de la F.M.O.
- 764 COLITON, Paul-Joseph. Agent, courrier-messager, retraité de la C. P. Place Desjardins.
- 727 DESHAIES, Isabelle. Agent administratif, retraitée de la C. P. Marie-Reine-des-Cœurs.
- 729 DUBOIS, Rachel. Agent, Service aux membres (caissière), retraitée de la C. P. Sainte-Jeanne d'Arc.
- 760 DUMOULIN, Jean-Luc. Conseiller financier, retraité de la C. P. de Mont-Laurier.
- 619 FOURNIER, Jacqueline. Commis général, retraitée de la C. P. Saint-Sébastien, Boucherville.
- 745 GAUTHIER, Ghislaine. Responsable, Service courant et administratif, retraitée de la C. P. Saint-Esprit, Valleyfield.
- 623 GROULX, Madeleine A. Responsable des activités, retraitée de la C. P. de Brébeuf.
- 587 LAMOTHE, Gérard. Commis comptable à la C. P. de Ville-Émard et par la suite représentant d'assurances, retraité de l'A.V.D., à titre de membre associé.
- 762 LAPALME, Georges. Inspecteur vérificateur, retraité de la Confédération, à titre de membre associé.
- 768 LEBLANC, Lise. Secrétaire exécutive, retraitée de la C. P. Vimont, Laval.
- 757 LAUZON, Jean-Charles. Directeur général, retraité de la C. P. de Mont-Rolland.
- 761 MARIN, Réjean. Agent-conseil, retraité de la C. E. de la S.T.C.U.M., à titre de membre associé.
- 645 PAPILLON, Louise. Préposée à la compensation, retraitée de la C. P. Saint-Vincent-Ferrier, Montréal.
- 557 RAJOTTE, Yvette. Agent, Service aux membres, retraitée de la C. P. Saint-Maxime, Ville Lemoyne.
- 739 RODRIGUE, Clermont. Directeur, Service aux entreprises, retraité de la C. P. Notre-Dame de Bellerive, Valleyfield.
- 740 ROZON, André. Directeur général, retraité de la C. P. de Mont-Rolland.
- 664 TURGEON, Solange H. Agent, Service aux membres, retraitée de la C. P. de Contrecoeur.

## Décès

002 ANGERS, J. Ovide. Retraité de la C. P. Sainte-Colette de Montréal-Nord, décédé le 12 décembre 1995, à l'âge de 82 ans et 7 mois.  
Nos condoléances à la famille du disparu.

## Mots croisés

Affilez vos crayons, amateurs de mots croisés! Et faites parvenir vos solutions avant le 1<sup>er</sup> juin 1996, PAR LA POSTE au Salon des Bâtisseurs ou PAR TÉLÉCOPIEUR 514 843-7982 à l'attention de Léo Beaudoin. Des prix seront tirés au sort parmi celles et ceux qui auront fait parvenir les réponses exactes. Solution dans l'Entre-Nous de Juillet.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

### Horizontalement

1. Une composante importante du Mouvement Desjardins • Au bout du doigt ou sur une table du Casino • Phonétiquement : N'a pas bougé ou trois consonnes en succession.
2. Souhaiterait.
3. Un ancien président du Mouvement Desjardins • Voir en anglais.
4. Tout dirigeant de caisse populaire l'est • Prénom de notre président • Une des provinces canadiennes.
5. C'est-à-dire en abrégé • Notre formule en bref.
6. Le fondateur de notre Association • Plusieurs d'entre nous y vont en hiver.
7. Tous les retraités de notre Association font affaire avec elle • Quelques-uns d'entre nous ont mérité une telle abeille
8. La (douce) moitié d'Alphonse.
9. Un assaisonnement bouleversé • Presque rien à l'envers.
10. Sociologue américain, décédé en 1962 • À la caisse populaire, on en manipule des quantités...

### Verticalement

1. Couleur • Centimètre.
2. Expédiée faussement dit • Chiffres romains.
3. Quatre des cinq • Prénom.
4. Note de la gamme • Un des douze.
5. Le fondateur.
6. Terminaison.
7. Se mange de bien des façons.
8. La plupart d'entre nous étaient heureux de le faire, une fois l'an.
9. Elles sont de moins en moins employées au bureau • Mèche rebelle.
10. Négation.

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Entre Nous est publié tous les trois mois au Salon des Bâtisseurs, siège social de l'Association des retraités de la F.M.O. et de ses caisses affiliées, 2 Complexe Desjardins, Tour de l'Est, C.P. 214, Succ. Desjardins, Montréal, Qc., H5B 1B3. Tél.: (514) 281-8755. Responsable de la publication: Léo Beaudoin. Dépôt légal à la Bibliothèque nationale sous le N° 9251064. L'Association est membre du Regroupement des associations de retraités du Mouvement Desjardins.